

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

OM/MBB

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS

DIRECTION GENERALE DE LA REGIE
NATIONALE DES TRANSPORTS & DES
TRAVAUX PUBLICS

TRAVAIL - DEMOCRATIE - PAIX

DECRET N° 78/316 DU 27 AOUT 1978
portant inscription au Tableau d'Avancement
au titre de l'année 1977 des
Ingénieurs en Chef des Cadres de la
Catégorie A Hiérarchie I des Services
Techniques (TP).

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

VISAS : Vu l'Acte fondamental du 5/4/77;

Vu la Loi 15/62 du 3/2/62 portant statut Général des fonctionnaires
des Cadres;

Vu l'Arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo;

Vu l'Arrêté n° 60/90/FP du 3/3/60 fixant le statut commun des Cadres
de la Catégorie A hiérarchie 1 des Services Techniques de la R.P.C.;

Vu le Décret 62-130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations
des Cadres de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret 74/470 du 31/12/74 abrogeant les dispositions du Décret
62-196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des Cadres
de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret 62-197/FP du 5/7/62 fixant les Catégories et Hiérarchies
des Cadres créées par la Loi 15-62 portant statut général des fonction-
naires;

Vu le Décret 62/198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et la révocation
des fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret 65-170/FP du 25/6/65 règlementant l'avancement des
fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo;

Vu l'Acte n° 001 du 3/4/77 structurant le Comité Militaire du Parti
et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du

Plan;

Vu le Décret 77/165 du 5/4/77 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire réunie
le 10/10/77;

Vu l'Ord.N°35-77 du 28/7/77 relative à l'exercice du pouvoir réglementaire
en R.P.C.;

DECREE :

ARTICLE 1ER.- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre
de l'année 1977 les Ingénieurs en Chef des Cadres de la Catégorie A
Hiérarchie I des Services Techniques (TP) dont les noms suivent :

- Pour le 2ème échelon à 2 ans
- KITOKO André, MINI-SANTE - Brazzaville
- BAKANTSİ Albert, Mairie - Brazzaville
- BOUMPOUTOU Basile, R.N.T.P. - Brazzaville.

.../...

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo; et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 27 AVRIL 1978

Par le 2ème Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan.

Colonel Louis SYLVAINE GOMA.

Le Ministre des Travaux publics et des Transports

Le Ministre des Finances,

Commandant Martin MBIA.

H. LOPES.

Le Ministre de la Justice et du Travail, Garde des Sceaux,

AMPLIATIONS :

JORPC	1
SGCM/BC	3
MTPT	2
DG-RNTP	20
SGFPT-DFP	3
DB	3
DCF	2
MINI-SANTE	3
MAIRIE B/VILLE	3
DOSSIERS	9
INTERESSES	3

Alphonse MOUSSOU-POUAI